Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 58 (1920)

Heft: 32

Artikel: Le feuilleton : en rupture de ban : nouvelle vaudoise inédite : [1ère partie]

Autor: Villemard, Ad.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-215753

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un béret de marin. Sur son dos était une hotte de commissionnaire, et sur cette hotte le fameux tableau représentant un grand combat naval était solidement ficelé et bien entouré de la grosse couverture de laine que j'avais si souvent remarquée sur les genoux de mon mendiant.

— Dites donc, brave homme, n'êtes-vous pas le paralytique de la Porte-Maillot ?

— Oui, monsieur.

— Mais alors vous n'êtes pas paralysé ?

— Assurément non.

— Cependant, c'est vous qui demandez l'aumône comme paralytique.

— Du tout; je n'ai jamais dit que j'étais paralytique; je dis : « Voyez le travail d'un pauvre paralytique blessé en défendant son pays dans un grand combat naval. » Le paralytique, c'est l'artiste qui a fait le tableau.

— Et la couverture dont vous enveloppez vos jambes et votre poitrine en plein mois de juillet ?

— C'est la couverture qui me sert à couvrir mon tableau le soir, pour le mettre à l'abri de la pluie. Le jour, il faut bien que je la mette quelque part, et je la place sur mes genoux !

BIBLIOGRAPHIE

La livraison d'août 1920 de la **Bibliothèque universelle et Revue suisse** contient les articles suivants : Esther Odermatt : La Zéphine. Nouvelle du Nidwald de jadis. — Henry de Varigny : Comment meurent les animaux (2me partie). — Aly El-Ghaïaty : L'Egypte après l'armistice. — Paul Bonnefon : Emie Augier, à propos de son centenaire. — Marc Ponson : Les cendres du passé (3me et dernière partie). — Charles Rieben : Les rois journalistes. — François-Marc Gos : La vie dans les régions dévastées de Belgique. —

Rectification. — Une erreur de chiffre a été faite dans l'article que nous avons publié samedi dernier sous le titre: « Bibliographie patoise ». Le « Glossaire du patois de Blonay », de Mme Odin, contient 12,000 et non 1200 articles.

MASCULIN ET FÉMININ

Une de nos aimables lectrices nous écrit :

JE demandais l'autre jour à une amie :

— Pourquoi le mot *tyran* n'a-t-il pas de féminin, le mot *ange* non plus, tandis que le mot *diable* en possède un ?

Après avoir réfléchi un moment, mon amie me répondit :

— Tyran ne saurait appartenir qu'au genre masculin, et on pourrait lui adjoindre le mot *grognon;* les deux ensemble formeraient une couronne propre à être placée sur la tête de la plupart des maris. Eux seuls sont capables de dire : « Tu feras un bon dîner », ce qui signifie : « Tu apprêteras les mets que je préfère. » « Tu t'habilleras convenablement », ce qui explique qu'ils se trouvent dans le cas d'avoir besoin de nous pour être relevés un peu.

Ce sont aussi ces messieurs qui saisissent toutes les occasions de nous rappeler qu'une femme qui prend sa tâche au sérieux ne doit rien voir de plus beau que de garder le logis et les enfants, surtout lorsque ces messieurs ont décidé une partie de plaisir avec quelques maris-garçons appartenant à la même catégorie qu'eux.

Diable a un féminin et c'est justice; pourquoi ne serait-il pas permis aux femmes de l'être comme les autres gens, lorsqu'elles sont poussées à bout ? L'essentiel, quand elles ne peuvent faire autrement que de se montrer méchantes, c'est qu'elles le soient franchement et non par détours et par ruses, ce qui pourrait faire penser d'elles ce que Molière disait dans l'*Ecole des femmes :*

Des dragons de vertus, des honnêtes diablesses.

Quant au mot *ange,* notre langue ne lui a point donné de féminin, parce qu'aucune contestation ne pouvait s'élever sur son emploi; on n'aurait jamais l'idée de traiter un homme d'ange, ce serait trop ridicule. Par contre, rien ne semble plus naturel que d'entendre les poètes et les amoureux adresser leurs vers et leurs soupirs aux anges de beauté et de bonté, aux anges de douceur, aux anges à la voix tendre, etc.

Alors je répondis à mon amie dont les explications m'avaient satisfaite :

— S'il est un peu contrariant d'avoir de notre côté le féminin de ce vilain mot *diable* que chacun déteste, nous n'avons pas à porter le poids de celui de *tyran* qui reste la spécialité du sexe fort; et ce qui rend notre victoire complète, c'est que tout masculin qu'il paraisse, le mot *ange* nous appartient exclusivement et personne ne saurait nous l'enlever. Qui pourrait y songer, du reste, il nous convient si bien !

Un malcommode. — Un citoyen à l'air peu commode entre dans un café. La sommelière n'accourant pas à l'instant, il frappe du poing sur la table.

— Voilà, m'sieur, voilà. Qu'y a-t-il à votre service?

— Le service n'est pas rapide, ici; je commençais à croire qui me faudrait aller vous chercher... Donnez-moi un demi.

— De nouveau ou de vieux ?

— De nouveau, pardi; est-ce que ça se demande ?

— Combien de verres ?

— Combien de verres ? Combien de verres ? Un, tonnerre ! Est-ce que je suis plusieurs ?

EN RUPTURE DE BAN

Nouvelle vaudoise inédite.

I

Si l'histoire que je vous conte ici vous paraît invraisemblable, c'est sans doute qu'elle est vraie. Vraie ou non, elle relatera les émotions par lesquelles a passé l'honnête Justin Boret, le fils de l'assesseur, l'artilleur, le municipal, ce gentil garçon que vous connaissez bien, qui a du foin dans sa grange et dans ses bottes. C'est la surlangue qui, la maudite peste, a été pour beaucoup dans tous ces tracas. Ce modeste récit vous démontrera aussi, une fois de plus, qu'avec les femmes, surtout avec celles qu'on aime, on ne sait jamais au juste sur quel pied danser. Ce qu'elles vous disent n'est pas toujours ce qu'elles pensent, et cependant elles ne sont point fausses. En faire comme elles ont l'air parfois de vous le dire est parfois périlleux.

Notre Justin, l'heureux fiancé de la jolie Rosine Autier, le vit bien à ses dépens.

Je vous dirai, en passant, que Rosine n'était pas seulement jolie, mais qu'elle était, de plus, une héritière cossue, la fille unique et l'idole de ses père et mère. C'est vous dire aussi qu'elle savait parler clair et net, à chacun, sans en excepter notre Justin.

En ce monde, est-on jamais sûr de rien? C'est quand tout marche bien qu'il faut craindre l'anicroche. Et tout marchait bien, je vous en réponds, surtout pour nos fiancés, quand la surlangue, comme un coup de foudre, éclata à Nens, le village de Justin.

Elle éclata dans l'étable du syndic, riche de douze bêtes. Vous savez, outre l'émoi et la crainte, tout ce qui se produit : la commune mise à ban, tout comme si la peste y régnait, les routes d'accès barrées, la circulation interdite, les prescriptions nécessaires de M. le préfet tombant comme grêle et, par dessus tout, le gendarme qui, là plus qu'ailleurs, sera sans entrailles.

Trois jours plus tard, c'est l'étable du juge de paix, huit bêtes. Les chiens sont à l'attache, les femmes n'iront plus à l'église à Ronchy, où est la cure, les chats eux-mêmes sont mis sous clé. On parle de fermer l'école, comme en temps de scarlatine ou de rougeole, les femmes sont invitées à éviter les rassemblements. Par oubli, sans doute, on laisse l'auberge ouverte.

Eh bien ! voyez pourtant ce que sont les femmes ! Ce que j'en dis ici, après bien d'autres, n'est pas pour les dénigrer, très loin de là. Que ferait-on, où en serions-nous, nous, les hommes, sans ces braves et dévouées moitiés de nous-mêmes ? Il n'en est pas moins vrai qu'il se trouvera des cas où la femme qu'on aime se montrera fille d'Eve pour de bon et nous mettra le cœur et la cervelle à l'envers.

Jugez-en vous-même. Le billet amoureux que je vous transcris ci-dessous, et qui vient tout droit de Rosine, par la poste, est-il d'une femme qui sait les choses, qui se résigne à l'inévitable, qui patiente, d'une femme d'escient enfin ?

« Mon Justin, ne m'aimes-tu plus ? On le croirait presque. Tout ça m'inquiète. Je t'attendais hier, dimanche, et tu n'es pas venu. Ah ! Justin, que se passe-t-il ?... Je lis un beau livre où il est question de deux chevaliers, partis pour les pays lointains en laissant au logis leur bien-aimée. L'un, se sentant inquiet, laisse tout, traverse vents et marées pour retrouver son amie. Il la retrouve en effet, tendre et fidèle. L'autre attend, se croit sûr du cœur de celle qu'il aime et ne part pas. Quand, enfin, il reviendra, ce sera pour constater que le cœur de sa belle ne lui appartient plus. Bien sûr, Justin, rien de cela chez ta Rosine... Mais pourtant... Ecrire est bien, se voir est mieux. Je ne t'embrasse pas avant que tu ne l'aies fait toi-même. »

Drôle de lettre, vous en conviendrez, et bien faite pour vous troubler et vous tourmenter. Aujourd'hui encore, après trois ans, Justin est à se demander quel diable a pu pousser sa Rosine à écrire cette poison de lettre.

Et voilà Justin, lisant et relisant la lettre, l'esprit et le cœur à l'envers, n'y comprenant goutte.

« Je t'attendais, hier, dimanche, et tu n'es pas venu. Que se passe-t-il ? » T'enlève pour une Rosine ! Ne sait-elle pas aussi bien que moi, la mâtine, que la surlangue est ici, à Nens, que la loi est la loi, que le gendarme est le gendarme et que notre commune est à ban ? Pourquoi me conte-t-elle cette histoire de deux chevaliers, dont l'un a passé par dessus tous les obstacles pour revoir sa belle et dont l'autre a perdu le cœur de la sienne ? C'est à se fendre la cervelle, sans compter que de telles choses vous remuent en dedans. « Ecrire est bien, se voir est mieux. Je ne t'embrasse pas avant que tu ne l'aies fait toi-même. »

Il y a dans ces phrases, surtout dans la première, quelque chose de perfide, de jésuitique bien fait pour vous affoler. On comprend sans oser comprendre. Mais, comme si l'on avait été piqué d'un aiguillon, on ne peut rester en place, on se fait du souci et l'on soupire.

A ce compte-là, serez-vous bien surpris de voir, à la nuit tombée, se glisser par les champs, à pas muets, une ombre masculine ? Cette ombre est celle d'un municipal, en rupture de ban, en délicatesse avec la loi. C'est non seulement l'ombre de Justin, c'est Justin lui-même, Justin qui n'a pas pris le chemin honnête et droit sur lequel on rencontre le gendarme, mais le chemin tortueux où la conscience, cet autre gendarme, vous suit et vous réprimande.

Justin, tel un brigand au noir dessein, se glisse vers Ronchy, le village de Rosine, vers Rosine elle-même dont on voit la grosse maison se dessiner.

Il n'a pu résister à ce tourment de revoir Rosine, de lui parler; il veut s'assurer si elle l'aime encore, car il en doute, après ce qu'elle a écrit, après ce qu'elle a laissé entendre.

Mais, direz-vous, ce municipal est un misérable. Il n'a pas le droit de sortir de son village, où sévit le fléau. Eh ! non, il n'en a pas le droit, et il court gros risque, c'est certain !

Mais Rosine, convenez-en, ne devait pas, par cette lettre, jeter le trouble dans ce cœur sensible. A pousser ainsi un homme à bout, on ne peut répondre de rien.

Ce dont on peut encore moins répondre, c'est de l'accueil que le preux chevalier recevra de sa belle. Justin, lui aussi, sans porter armure et casque empanaché, est dans les traditions chevaleresques. Il brave vents et marée, puisqu'il brave la loi, lui, un municipal, gardien, soutien de la loi. Et cela pour revoir Rosine, pour lui parler un instant, en rupture de ban et lui donner ce baiser tendre qui — dit-elle — lui sera tendrement rendu.

(A suivre.) Ad. VILLEMARD.

Royal Biograph. — Ce sera un véritable spectacle de fou-rire que trouveront cette semaine les habitués du Royal Biograph : « Douglas au pays des mosquées » est un succès de fantaisie et de gaîté avec comme principal interprète Douglas Fairbanks. Puis « Billy en ménage », succès de fou-rire également. Enfin les deux derniers épisodes de L'Avion fantôme », qui nous permettront de voir châtier les coupables et récompenser nos deux héros.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
SE BOIT GLACÉ G. 162.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.